



« L'homme, animal politique » (Aristote)...
 ... n'est fait ni pour la solitude, ni pour la multitude,
 mais pour vivre d'abord en famille, en communauté,
 en société naturelle... en société politique enfin.

“la fonction politique” * * * (*)

Première partie

Pour suivre plus facilement, se reporter ou, mieux, imprimer =>

[Schéma complet](#) – [Les rapports](#) – [Graphe de la Civilisation](#) – [Organig.Civilisations](#) – [OrganiPolitiqueMixte](#)

Qu'il soit entendu qu'il n'est pas, ici, question de prétendre aller au fond de notre sujet; nous n'en avons ni l'intention ni la compétence... Notre seule ambition se limite à tracer de grandes lignes, et à disposer quelques jalons en vue de la mise en place, théorique et pratique – pour un homme tridimensionnel – d'une société ternaire... où les espaces intermédiaires et leurs occupants ont toute leur place. Vision de la société, que nous désignons par le terme “Paradigme ternaire”**

Prérequis

Beaucoup a déjà été dit à ce sujet dans nos études sur “le grand ensemble civilisationnel” – où se situe, en priorité, l'activité politique qui nous occupe aujourd'hui – celle sur le religieux qui suivra, et enfin celle précédente sur le culturel... qui les unit.

Dans ce contexte, nous avons qualifié nos réflexions sur ces fonctions: d'ultimes et non de dominantes, car – nous le savons pour l'avoir abondamment observé et illustré – lorsque l'on étudie une fonction**, ou activité humaine, il convient – comme pour connaître

le volume d'un cube – de commencer par mettre en place le plan de son horizontalité avant de prendre en compte sa hauteur. Il n'est donc pas tout d'abord question d'élévation, de verticalité, d'épaisseur ou de profondeur, ni par ailleurs de hiérarchie, de supériorité ou de domination... mais de priorité, d'antériorité, de préséance, de prédominance...

D'autre part – nous l'avons également souvent observé... mais on ne s'en lasse pas! –, toute fonction, réduite à sa plus simple expression, est tripartite et de fonctionnement ternaire... c'est-à-dire composée d'un tenant et d'un aboutissant réunis et animés par leur moyen-terme**.

Cette tripartition se vérifie aussi bien à l'échelle des trois éléments constitutifs des trois lignes qui composent le plan des fonctions simples, et à leurs trois strates temporelle, intellectuelle (1) et spirituelle (soit, $3 \times 3 = 9 \times 3 = 27$ repères... ceux que nous avons perdus!), qu'à celle des trois grands ensembles de fonctions, et enfin qu'à celle de l'ensemble complet que forment ces trois ensembles.

* Études explicitant (* * *), illustrant (* *) ou étant en rapport avec (*)... le paradigme ternaire.



Le politique et le bien commun

Autre préalable: le *politique* étant orienté vers le *bien commun*, il importe d'en connaître la teneur et, pour cela, savoir:

- que le *bien commun* ne résulte pas tant de la somme des biens de chacun, mais de l'ensemble des conditions de leur obtention ;
- que le *bien commun* (conformément à la constitution de l'homme entier: *corps* et âme réunis par leur *esprit* commun) concerne nos trois domaines: *politique* (au sens noble), *religieux* (ou les idéologies qui en tiennent lieu), réunis par le *culturel*** (au sens particulier où nous l'entendons);
- que ce *bien commun* est étagé sur leurs trois strates: *temporelle*, *mentale*, *spirituelle* ;
- que l'ensemble de ces *biens communs* est assujéti d'une part aux *principes* qui les fondent, d'autre part aux *réalités* contingentes, et aussi aux *intermédiaires* qui président à leur adéquation ;
- que ces trois domaines sur leur triple épaisseur doivent concourir au *bien commun* général qui, à son tour, doit contribuer – subsidiairement – au *bien commun* des ensembles de nations, aussi bien que mondial ;
- que le *bien commun* de la société *politique* et de la société *civile*, est circonscrit par la *morale* naturelle, la *loi naturelle* et les *droits naturels* qui en découlent; tous trois antérieurs au *politique* et au *religieux* qui alimentent le *culturel intermédiaire*. De leur collaboration naissent la *morale*, le *droit* normatifs et les *lois* explicites et transmis par les *intermédiaires* correspondants au peuple ;
- que, de la cohérence de ce bien commun, dépend l'harmonie – et non de l'opposition –

entre le *privé* et le *public*, la *société civile* et la *société politique*, la *loi naturelle*⁽²⁾ et de la *loi normative*... reliées par leurs *intermédiaires*, dépend la pérennité, le dynamisme et la fécondité d'une nation qui est le résultat de l'ensemble de ces paramètres.

Distinctions déterminantes que nous envisagerons à nouveau avant de clore cette première partie introductive.

Composition de lieu

Nous avons d'abord défini – à notre manière (qui seule nous appartient) – la *personne* comme *tripartite*, et son fonctionnement comme *ternaire*... Partant de là, nous avons pu vérifier la tridimensionnalité et le fonctionnement *ternaire* de ses fonctions et des ensembles qui s'en suivent... cela en cohérence avec l'ordre du monde et des choses...

Arrivés là, nos trois grands ensembles existentiels se sont mis en place... naturellement. Ainsi, nous avons étudié distinctement:

- Les éléments constitutifs du **premier ensemble** que sont les *personnes*, et les *communautés* unies et alimentées par les *familles* afin de former les *peuples*.
- Entre ce premier et le troisième *grand ensemble* – que d'une certaine manière il réunit – le **deuxième ensemble** rassemble les multiples activités des *personnes*, des *familles*, des *communautés* et des *peuples*. Activités, nous le disions précédemment, parmi lesquelles se trouvent *l'éducation* et *l'enseignement*... les *domaines artistique* et *culturel*, *scientifique* et *technique*, *économique* et *social*... les *métiers* et les *entreprises*... les *activités sportives* et *ludiques*... et d'autres en-



core. Cet ensemble de *fonctions* – multitude de points ‘C’ sur une ligne “AB’ – fait la jonction entre le premier ensemble (principliel), et le troisième (ultime) qui parachève, couronne et boucle le tout.

- **Ce troisième ensemble** – entité suprême – est constitué par trois fonctions qui, selon l’aspect considéré, sont *le profane et le sacré, les principes et leurs applications, la philosophie et la théologie, le politique* (dont il est question dans cette étude) et *le religieux* (ou ce qui en tient lieu)... deux sources auxquelles **le culturel** (dans le sens spécifique où nous l’entendons) s’alimente... assurant ainsi la *subsistance* ⁽³⁾, la vitalité et la fécondité des peuples, de leurs composants et de leurs activités mises en *fonction*. Ce “*culturel*”, en effet, réunit et anime les deux pôles *politique* et *religieux* dont – paradoxalement – il est issu, et auquel il s’alimente... avec pour résultat de leur commerce, la constitution de *la Civilisation*.

Les protagonistes des trois fonctions ultimes

Les acteurs occupant respectivement ces *trois fonctions civilisationnelles*, sont – selon le domaine considéré – les *laïcs* et les *clercs*, les *philosophes* et les *théologiens*, les responsables *politiques* ou *religieux*... Les deux pôles de chacun de ces trois couples étant unis et animés par les intermédiaires correspondants que sont les *tenants détenteurs des principes*, les *intermédiaires transmetteurs*, et ceux qui *mettent ces principes en application*.

À force de pratiquer cette disposition, on acquiert le réflexe de penser cet agencement comme doublement tripartite... tant *transversalement* (horizontalement) que *verticalement* (*hiérarchiquement*).

Les trois partitions civilisationnelles

Après la mise en place de ce troisième et ultime *grand ensemble* – nommé “*fonction civilisationnelle*” – nous avons entrepris la discrimination de ses trois éléments constitutifs, en commençant par *la fonction “culture”*, *tiers-médian* entre *le politique* et *le religieux*. Il convient maintenant de considérer séparément les deux *extrémités* de cet ensemble...

...L’extrémité prioritaire, *tenant de ce grand ensemble civilisationnel*, est *la fonction politique*. Nous réservons pour une prochaine réflexion le pôle *spirituel* qui implique *le religieux* (ou de ce qui en tient lieu)... en souhaitant que le terme “religieux” ne provoque pas un réflexe de rejet, voire de déni, par ceux qui, de plus en plus nombreux, influencés par l’esprit du temps, le remplacent par des idéologies qui ne sont que des *ersatz idéologiques* du *spirituel* et du *religieux*.

Personne ne doit oublier l’aphorisme de Bergson dans *Les deux sources de la morale et de la religion*: « *On n’a jamais vu une société sans religion* ». L’Histoire récente force d’ajouter « *ou ce qui en tient lieu* ». Prétentieux que nous sommes, nous croyons échapper à cette nécessité... mais c’est pour revenir à des idoles – à des *idéologies* – qui n’en sont que les substituts !

Émergence du politique

L’agencement de l’ensemble complet de nos fonctions ou activités révèle clairement un enchaînement homogène, en cohérence avec une nature humaine doublement tripartite, et avec les exigences du bien commun *privé et public, naturel et politique, culturel et religieux*... dans leurs trois domaines *temporel, mental et spirituel*.



Cette *suite* – répétons-le – commence aux *personnes* qui fondent des *familles*, et *forment* des clans, *smalas*, tribus... qui s'assemblent pour former des peuples – qui, à leur tour, s'unissent afin d'assurer leur persévérance, – mais aussi leurs ambitions et leurs envies de domination – pour faire face aux conflits, rivalités et discordes intérieures et extérieures.

Dans un premier temps, grâce à son embryon d'organisation et de gouvernance *interne*, se forme une *société naturelle*... *vulnérable par son inachèvement*. Par la seule loi du nombre, en effet, l'extension de ces peuples unifiés aboutit à une situation de plus en plus complexe, bientôt incontrôlable.

Alors, ces peuples – qui ont leurs chefs –, afin d'assurer l'unité qui fera leur force, en viendront nécessairement à se donner *un chef suprême*... Dans le même temps, la nécessité d'*un ordre plus élaboré* apparaîtra indispensable au maintien des conditions du minimum de paix intérieure essentielle à leur pérennité.

De cette situation naît *le politique*... avec son corollaire « l'État ». C'est ici que la nécessité – consciente ou non... explicitée ou pas – d'un ordre ternaire et de structures tridimensionnelles apparaît et entre en application.

Les hommes en effet ne relèvent pas de l'immédiateté mais de la médiation... ce qui nous donne l'occasion d'entonner notre refrain: «*toute fonction ou activité, réduite à sa plus simple expression, est tripartite et de fonctionnement ternaire*». Ainsi donc, la nation consiste en l'instauration de la *fonction politique* que forment *le peuple* et son *souverain* reliés par une *zone intermédiaire* – *synaptique*** – qu'occuperont des *agents transmetteurs* et, nous le détaillerons dans la deuxième partie, les intermédiaires véritables.

Conséquence de toute première importance – répétons-le ici – **la société politique achève, couronne... mais n'abolit pas la société naturelle** – qui reste donc (relativement) autonome – mais enrôlée dans *la fonction politique* dont le **souverain** ⁽⁴⁾ – prince, roi, président, chef de l'État, comme l'on voudra – est le *tenant*, et le peuple *l'aboutissant*... (à moins que ce soit le contraire!), tous deux réunis par des *intermédiaires* issus de ces deux pôles.

Mais, au risque de rester duale – en position de duel – cette *distinction* (qui n'est pas *séparation*) ne suffit pas. Il reste, premièrement, à disposer ce couple *horizontalement* – *de pair et de front* – et non hiérarchiquement, puis à occuper l'espace qui nécessairement les distingue tout en les réunissant. Une fois cet agencement établi, il convient – confirmons-le – d'établir ce *plan* sur la hauteur de ses trois épaisseurs ou strates *temporelle, psychique et spirituelle*.

La dernière opération consiste à réunir les deux pôles *politique et religieux* par ce que nous rassemblons sous le terme *culturel* (*re-défini*), de façon à former *l'ensemble civilisationnel*... lui-même aboutissement suprême de *l'ensemble complet* des activités humaines.

Agencement du politique

Nous venons d'assister à l'émergence du *souverain* – prince, roi, président, chef de l'État, comme l'on voudra... et à la mise en place d'un *espace intermédiaire* qui le distingue du *peuple*. *Distinction qui, non seulement ne les sépare pas, mais au contraire les réunit*.

Ébauchons la disposition politique à laquelle ces prolégomènes devraient conduire... agencement qui sera développé dans la deuxième partie.



Cette disposition favorable au bien commun devrait ressembler à ceci :

cf.: [Organig.Civilisations](#)

- d'un côté, **le peuple...**
- de l'autre, **le chef de l'État** ou **le souverain**.
- Entre les deux, de part et d'autre, **deux sortes d'agent transmetteurs** ... et au milieu **les intermédiaires** :

De la qualité des rapports entre ces trois protagonistes dépend en grande part la bonne marche de la société tout entière...

Distinction et subsidiarité

Dans nos contrées, quand on en fut arrivé là – au politique –, la grande idée de *la distinction* – sans collusion, ni séparation absolue des **pouvoirs** ⁽⁵⁾ *politiques et religieux*, fut décisive. La notion de *subsidiarité* – la distribution des pouvoirs *de bas en haut* (et non le contraire !) – viendra compléter cette disposition. Toutes deux formant les premières conditions du fonctionnement paisible et efficace des sociétés organisées politiquement...

Malheureusement cette distribution en deux domaines *profane* et *sacré* – et de ceux qui les occupent – a, faute d'avoir été explicitée, d'abord été comprise *verticalement*. Dès lors, chacun prétendant dominer l'autre, cette disposition duale deviendra rapidement duelle... pour, d'une part, ne pas avoir été disposés *transversalement* – *de pair et de front* – et de l'autre, de n'avoir pas prévu *d'intermédiaires reconnus et institutionnalisés pour les réunir*.

Dans ces conditions – par l'incurie des hommes, et leur désir de domination –, les conflits entre les deux camps opposés *politique* et *religieux* écriront L'Histoire avec une grande « Hache ».

Avec le temps, cette situation empirera. Le *culturel* – structurellement séparé et autonome –, *de médiateur*, en viendra – nous y sommes – à subvertir cet équilibre précaire devenu radicalement conflictuel...

Une fois autoproclamé, non pas "intermédiaire", mais "troisième pouvoir", le *culturel* tendra à son tour à supplanter les deux autres composantes... en commençant par remplacer *le religieux* par *l'idéologie* qu'il secrète ou qui le secrètent... alors que, répétons-le, le *culturel* est le tiers-terme médiateur issu des pôles *politique* et *religieux* qu'il réunit... Rôle et place qui ne lui furent jamais proprement attribués... ceci expliquant sans doute en partie cela. C'est ainsi que la situation est devenue délétère.

Il est donc désormais indispensable, et même vital, de repenser *l'ordre du monde* en général, et en particulier *l'ordre politique* – devenu essentiellement oppositionnel – sur *le mode ternaire*... seul susceptible de transformer les duels en duos ou en couples...

La morale, le droit, les lois

Comme annoncé, avant de passer à la seconde partie, réaffirmons que la remise en questions du politique passe par *la trilogie* au sein de laquelle *le droit* réunit *la morale* aux *lois*... selon leurs deux aspects *naturels* et *normatifs*, théorique et pratique.

Le flou qui laisse entendre que *le peuple* ou *le souverain* « fait les lois », et donc la morale qui les fonde – alors que le premier est sa caution et sa défense, et l'autre, le peuple, son *bénéficiaire* – n'est pas étranger au fonctionnement duel de la société civile autant que politique.

Or, tout rentre dans l'ordre dès que l'on accepte que *l'origine naturelle* de ce triptyque "morale, droit, lois" est *antérieure* au politique,



au religieux et au culturel. Qu'en conséquence, il n'appartienne pas aux hommes d'en décider en premier ressort... de le décréter, de le déclarer ou de l'édicter avec un *esprit propriétaire*, comme s'ils en étaient les auteurs... ce qui est le propre de *l'esprit d'idéologie*.

Avant d'être *normative* – traduite dans des normes et des lois écrites par les hommes – cette trilogie, constituée par *la morale*, *le droit* et *les lois* qui en découlent, est *naturelle* et gravée au cœur de chacun... et que donc les consciences peuvent la trouver ou la retrouver empiriquement... serait-ce par défaut.

Il importe aussi de savoir que ce *triptyque* n'est pas lui-même *le principe* (par où les choses commencent) de la société, ni de ses éléments constitutifs. Comme le Décalogue – son expression ramassée, gravée dans la pierre – cette trilogie est le contenant, non le contenu. Elle n'est pas la source des libertés ni des pouvoirs, mais le tracé des limites qui les conditionnent et leur confèrent consistance, force et fécondité. Cette trilogie s'impose à tous, au *politique*, au *religieux* et au *culturel*... au *souverain*, au *peuple*, à leurs agents et aux *intermédiaires* qui les unissent... Ce qui fonde le politique c'est l'entente, l'amitié, l'amour sous toutes ses déclinaisons et à tous ses degrés... et non les interdits qui le conditionnent. Disons encore, à la façon de saint Augustin, qu'une quête de la paix – cette « tranquillité de l'ordre » – réclame une juste conception du droit.

Ce qui, en revanche, appartient aux hommes :

1) consiste d'abord à **prendre en compte cette loi naturelle**, intangible et commune à tous les hommes, en tout temps et en tous lieux... et à **l'explicitier** en vue de ses conséquences pratiques. Cela dit en passant, nommer « exé-

cutif » cette *prise en compte* et son *explicitation* n'est pas le mot qui convient... surtout si l'on considère que l'élaboration de cette trilogie normative est – après l'acceptation de son fondement naturel – le résultat de la collaboration des trois composantes sociétales ;

2) ce qui relève des hommes, consiste ensuite à **procéder à la mise en adéquation de la morale et du droit naturels avec les contingences**.

Cette mise en pratique revient à en déduire – de manières diverses – une morale, une législation, des *lois*... *normatives*, conformes d'une part de leur origine naturelle, et de l'autre à la manière d'être, d'explicitier et de faire propre à la société concernée ;

3) ce qui concerne les hommes consiste enfin à **faire connaître et respecter** ces lois *normatives* basées sur la loi naturelle...

Cet aspect du gouvernement des hommes, s'il n'est pas fondateur, est lui aussi un préalable à *la fonction politique* – tenant de *la fonction civilisationnelle* – à ce qui la précède et à ce qui s'en suit. Il tient donc son origine – son antériorité et sa transcendance – à l'extérieur et au-delà de la société...

Fondements des pouvoirs

Nous le disions en commençant, notre démarche est pragmatique et limitée, nous n'insisterons donc pas davantage sur les origines "antérieures" communes de *la morale*, *des lois* et *des droits naturels*... cf. : **La loi naturelle**

Après les considérations sur les origines fondatrices de *la morale naturelle*, établies comme constituant les limites naturelles – puis normatives – de la condition humaine... faisons de même pour les origines des pouvoirs en général, et du pouvoir suprême en particulier... et de ceux qui s'ensuivent.

Ces sources – tout aussi antérieures – sont :



– **ad supra**, en prenant en compte, directement ou indirectement, les enseignements du passé y compris religieux... *tous tributaires* de la morale et du droit *naturels*; y compris les leçons à tirer de leur non-respect.

– **ad extra**, les acquis civilisationnels, ceux de l'Histoire, de la culture, des coutumes, des traditions, des usages reconnus comme positifs et bénéfiques... et conservés à ce titre;

– **ad intra**, la conscience individuelle et collective, c'est-à-dire l'adhésion – instinctive, prudente et éduquée – à cette loi naturelle, et à ses résultats antérieurs conservés dans la mémoire « civilisationnelle »;

– **ad infra**, en observant la nature et l'ordre du monde, pour en tirer les leçons, des lois et des contraintes auxquelles cette nature est soumise...

Il est nécessaire d'ajouter que ces sources doivent être *convergentes* et *concomitantes*. Isoler l'une au détriment des autres revient à la remplacer par des choix personnels et des opinions... c'est-à-dire par un *esprit propriétaire*. Les opinions et les choix personnels sont réservés à *la manière* – qui seule nous appartient – : à *la manière* d'expliciter les principes – antérieurs par définition –, de les mettre en adéquation avec les contingences, et enfin de les mettre en pratique. **cf. : [4Ab23](#) & [4Ab23a1](#)**

Quant à la deuxième partie, elle en restera au stade de la superstructure : à l'ordonnement et au fonctionnement de la fonction politique... tout en supposant acquis ces prolégomènes, ces principes et ces fondements.

Michel Masson

[Aller à la 2ème partie](#)



Notes

(1) Par **Intellectuel**, entendre, selon des circonstances, intellect, mental, psychique, raison, voire pensée...

RETOUR

(2) Pour définir ce qu'il convient d'entendre par le qualificatif « **naturel** », nous n'entrerons pas dans de grandes considérations, mais désignerons simplement et empiriquement par ce terme tout principe ou disposition qui a des conséquences bénéfiques sur la persévérance, le dynamisme et à la fécondité des personnes, des familles, des communautés et des peuples, ainsi qu'au déroulement harmonieux de leurs activités.

Ce n'est pas sous prétexte que des Églises prennent en compte la morale, les lois, le droit naturel, et qu'elles en tirent des normes et des doctrines qui leur sont propres... qu'il faut d'emblée les rejeter. Ne serait-il sage, au contraire, d'y être attentifs, et de tenir compte de leur expérience... après avoir fait l'indispensable discrimination entre les *dogmes*, les *doctrines* et les dispositions *disciplinaires*...

RETOUR

(3) **Subsistance** humaine, *essentiellement* dépendante des deux pôles de ses fonctions, à ne pas confondre avec la *subsistance* divine qui, elle, ne dépend que d'elle-même. **RETOUR**

(4) Le terme « **souverain/ souveraineté** » est ici employé dans son sens non connoté; il a été choisi parmi d'autres : prince, roi, monarque, chef d'État, président... **RETOUR**

(5) Le mot « **pouvoir** », est ici l'application au domaine politique de la signification générique de ce terme qui signifie: *avoir la capacité ou la possibilité de connaître, d'expliciter et de faire (ou faire faire)* **RETOUR**